Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: Portzamparc PME ISR P
Initiateur du PRIIP: Portzamparc Gestion
ISIN: FR0013292836
Site web: https://www.portzamparcgestion.fr/
Appelez le +33 2 40 44 94 91 pour de plus amples informations
L' Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Portzamparc Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
Ce document d'informations clés est exact au 30 septembre 2023.

En quoi consiste ce produit?

Type
Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Durée
Ce Produit a été a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Portzamparc Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total
des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs
L'objectif de gestion du FCP est de mettre en œuvre une stratégie ISR et d'obtenir sur un horizon minimum de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'évolution du marché des petites capitalisations françaises, représenté par l'indice CAC Small NR dividendes réinvestis. La sélection des valeurs devra en outre permettre au fonds d'afficher une note ESG moyenne significativement supérieure à celle de son univers d'investissement. La stratégie d'investissement repose sur une gestion active et discrétionnaire fondée sur une approche fondamentale et disciplinée de la sélection de valeurs, alliant analyse fondamentale, recherche extra-financière et analyse quantitative. La stratégie d'investissement est opportuniste et sera basée sur le « stock picking ». L'analyse fondamentale consiste en un examen approfondi des agrégats financiers de l'entreprise, en partant de ses postes au bilan (capitalisation, endettement, …) et en passant par l'analyse de l'activité de l'entreprise (croissance, rentabilité, génération de cash…) et de ses perspectives, tout en tenant compte des ratios boursiers (PER, rendement, PEG,…) de la société cotée. Cette analyse est régulièrement complétée par des rencontres avec les dirigeants des sociétés étudiées. Basée sur les données et méthodologies de BNP Paribas Asset Management, l'analyse extra-financière consiste à noter chaque valeur suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La prise en compte de ces critères extra-financiers dans la gestion du fonds est basée sur une approche en amélioration de note par rapport à l'univers d'investissement : la note ESG moyenne du fonds devra être supérieure à la note moyenne de l'univers après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées (en capitalisation). Les données extra-financières ne sont pas standardisées et peuvent parfois être incomplètes ou peu transparentes. Exemples de critères : émissions de gaz à effet de serre, formation, indépendance du conseil d'administration… Pour répondre aux exigences du LABEL ISR, le fonds s'engage à surperformer (par rapport à son benchmark de référence), les deux indicateurs extra-financiers suivants : Indicateurs Programme de diversité et Programme de lanceur d'alerte. En cas de dépassement, la mise en œuvre des corrections s'effectuera le cas échéant dans un délai raisonnable. L'analyse quantitative consiste à classer les sociétés à partir d'un outil propriétaire : le GPS BCAP. C'est un indicateur quantitatif qui permet de cartographier les valeurs selon 4 phases distinctes. : Baisse (B), Controverse (C), Accélération (A) ou Pause (P). Les phases de Baisse et d'Accélération sont des phases tendancielles respectivement à la baisse et à la hausse. Les phases de Pause et Controverse sont des phases de transition. Le portefeuille du FCP détient au minimum 75 % d'actions françaises et valeurs assimilées négociées sur un des marchés d'EURONEXT-Paris et D'EURONEXT GROWTH-Paris éligibles au PEA-PME (conformément à l'article L221-32-2 du Code monétaire et financier). Lorsqu'elle les jugera pertinentes, Portzamparc Gestion pourra participer à des opérations financières (augmentations de capital, introductions en bourse…), y compris des opérations pour lesquelles Portzamparc peut être conseil, arrangeur ou placeur; services pour lesquels la société de Bourse peut percevoir une rémunération de la part de l'émetteur. Ces opérations seront toujours effectuées en application de la politique d'investissement du fonds et dans le respect du dispositif relatif à la gestion des conflits d'intérêts du groupe Portzamparc. Dans l'univers des petites et moyennes valeurs (capitalisations inférieures à 10MM€), le gérant garde la possibilité d'intervenir sur des valeurs françaises ou étrangères des pays appartenant à la zone Euro à hauteur de 25% de l'actif et des valeurs étrangères des pays n'appartenant pas à la zone Euro mais faisant partie de l'Espace Economique Européen à hauteur de 10% de l'actif. L'OPCVM pourra recourir à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés pour couvrir le risque de change sans dépasser 10% de l'actif net. Par ailleurs, afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP pourra détenir des parts ou actions d'autres OPCVM/FIA dans la limite maximum de 10 % de l'actif net du FCP et effectuer des dépôts. En outre, pour gérer sa trésorerie, le FCP pourra également emprunter des espèces ou détenir des liquidités. Le fonds est fermé à la souscription dès lors que son actif net est supérieur à un niveau tel que la liquidité serait insuffisante pour une gestion efficace. A ce jour ce niveau est estimé par la société de gestion à 250M€. La réouverture est à la discrétion de la société de gestion qui informe les porteurs de parts par le biais de son reporting mensuel et sur son site internet : www.portzamparcgestion.fr un mois avant le déclenchement de l'opération.

Investisseurs de détail visés
Le produit distribué est orienté plus particulièrement vers les PSI ou société de Gestion fournissant la gestion pour compte de tiers à leurs clients. les clients particuliers possédant des connaissances basiques des marchés financiers. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie en capital. Le client doit tolérer une exposition au risque élevé de son capital (SRRI 6). La durée de placement recommandée est de plus de 5 ans. Ce produit répond à un client ayant un souhait d'un investissement à forte croissance et de diversifier son capital.

Le risque du marché des actions de l'Union Européenne est le risque principal pour le fonds.
Les autres risques importants pour l'OPCVM sont :
- Le Risque de liquidité : il pourra apparaître un risque de liquidité lié aux volumes des titres traités plus réduits sur les petites capitalisations. Les variations à la hausse ou à la baisse peuvent être plus marquées et avoir une influence sur la valeur de parts du FCP.
- Le Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.
- Le Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative du portefeuille.

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Le calcul de la valeur liquidative est effectué chaque jour d'ouverture

d'EURONEXT- PARIS, hors jours fériés légaux en France. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion et sur le site de Portzamparc Gestion (www.portzamparcgestion.fr).
Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à imposition. Nous lui conseillons de se renseigner à ce sujet auprès des commercialisateurs du FCP. La responsabilité de PORTZAMPARC Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). PORTZAMPARC Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Politique de rémunération : Portzamparc Gestion est dotée d'une Politique de rémunération qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Le fonds ne présente pas de risques autre que ceux incluent dans l'indicateur synthétique de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios "défavorable", "intermédiaire" et "favorable" présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de "tensions" montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2016 et octobre 2021.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre janvier 2013 et janvier 2018.

Période de détention recommandée: 5 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 030 EUR	1 880 EUR
	Rendement annuel moyen	-79,75 %	-28,43 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 350 EUR	7 800 EUR
	Rendement annuel moyen	-26,49 %	-4,84 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 860 EUR	12 670 EUR
	Rendement annuel moyen	8,56 %	4,85 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 350 EUR	20 660 EUR
	Rendement annuel moyen	53,52 %	15,62 %

Que se passe-t-il si Portzamparc Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de Portzamparc Gestion.
En cas de défaillance de Portzamparc Gestion, les actifs du produit conservé par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
— qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
— 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts totaux	314 EUR	2 121 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,1%	3,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,1 % avant déduction des coûts et de 4,8 % après cette déduction.

Ces chiffres ne comprennent aucune commission de distribution. Toutefois, la personne qui vous vend le produit peut facturer de telles commissions et vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Portzamparc Gestion ne facture pas de coûts d'entrée, mais la personne qui vous vend le produit peut vous facturer. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des coûts d'entrée auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.	0 EUR
Coûts de sortie	Néant - Pas de coût de sortie.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Impact des frais de gestion et des commissions de mouvements.	179 EUR
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	70 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	La commission de performance est payable annuellement et elle est prélevée à chaque fin d'exercice. Elle est due y compris si la performance du fonds est négative sur la période de référence.	66 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 années.

Aucune pénalité en cas de désinvestissement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Le Service Qualité Clientèle est à votre disposition pour enregistrer votre réclamation, l'étudier en toute objectivité et y répondre de manière circonstanciée.
Tout est mis en œuvre pour vous délivrer rapidement une réponse complète, précise et détaillée. Un accusé réception de la réclamation vous sera adressé dans les dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation écrite, sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai. Nous nous engageons à répondre à votre demande dans un délai ne pouvant excéder deux mois, sauf exception dûment justifiée.

On entend par réclamation toute manifestation d'un client ou de l'un de ses représentants exprimant une insatisfaction, un mécontentement ou une contestation auprès de Portzamparc. Ainsi, une demande d'information, d'avis, de clarification, de service ou de prestation n'est pas une réclamation.

Vous pouvez saisir gratuitement ce service en contactant votre interlocuteur habituel qui transmettra votre demande ou en écrivant à l'adresse suivante :

Portzamparc
Service Qualité
16 rue de Hanovre
75002 Paris

ou par mail à l'adresse suivante : portzamparcqualite@bnpparibas.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site Portzamparc Gestion : www.portzamparcgestion.fr et peuvent être adressés, dans un délai de huit jours ouvrés, sur simple demande écrite du porteur auprès de : Portzamparc Gestion - 10, rue Meuris - 44100 NANTES ou par email : portzamparcgestion@portzamparc.fr.

Portzamparc Gestion